

Pauline-Marie Jaricot (1799-1862)

(Suite)

III. Du Rosaire Vivant

C'est alors que Pauline-Marie se sentit pressée par le désir de plus en plus grand de la conversion des pécheurs. Écoutons-la nous raconter elle-même les origines de cette Œuvre nouvelle : « Je priais incessamment Notre Seigneur de ne pas punir les impies, mais de les toucher et de les sauver, en considération de son Sang, de sa Passion, de sa présence sur nos autels et de son amour infini pour les âmes. Par suite, Dieu sait ce que je lui dis et ce à quoi je consentis. De ce grand attrait pour le salut des âmes est résultée l'Œuvre du Rosaire Vivant, fondée en 1826, à l'occasion du grand Jubilé

« J'avais entendu parler des admirables effets du saint Rosaire, et j'espérais que, s'il m'était possible d'en raviver la dévotion, cette céleste prière calmerait le tourment divin et produirait dans les âmes des fruits de salut.

« La nécessité de diviser et de subdiviser le nombre des personnes réunies en association pour répandre les objets de piété me donna la pensée de faire proposer, par elles, la pratique journalière du Rosaire, lequel, *divisé entre quinze associés, devait ne laisser à chacun qu'une seule dizaine à réciter par jour*. Bientôt, sous la dénomination de *Rosaire Vivant*, l'antique prière de saint Dominique parut une nouvelle et gracieuse dévotion, si bien que ce *salutaire remède, ainsi présenté, fut reçu avec joie et empressement...*

Cette Œuvre, comme celle de la Propagation de la Foi, eut à subir diverses épreuves à ses débuts ; mais, grâce à l'appui de Mgr Lambruschini, alors nonce à Paris, qui obtint, en sa faveur, l'intervention de S. S. Léon XII, cette dévotion s'étendit, avec une merveilleuse rapidité, dans le monde entier. Ce fut comme un céleste réseau réunissant, dans une même supplication, des milliers de cœurs dévoués à la gloire de Dieu. Dès son origine, le Rosaire Vivant fut, dans la pensée de Pauline-Marie la propagation universelle de la prière et de la charité, qui, seules, peuvent sauver le monde. Elle avançait ainsi, de plus d'un demi-siècle, l'appel de Léon XIII, signalant à l'univers catholique la dévotion du Rosaire, comme le plus sûr moyen de salut dans nos temps difficiles.

Ce ne fut, toutefois, qu'en 1831, cinq années après sa fondation, que le Rosaire Vivant fut honoré, par S. S. Grégoire XVI, d'un premier bref qui fut intercepté en route. Un second, daté du 12 janvier 1832, et un troisième, du 2 février suivant, furent expédiés de Rome à M. le Curé du Pont-de-Beauvoisin (Savoie), pour n'être remis qu'à Pauline elle-même. Malade à cette époque, elle ne put les aller chercher qu'en octobre 1832.

Ces brefs furent alors publiés et le Rosaire Vivant établi selon toutes les règles, avec le cardinal Lambruschini pour protecteur.

Depuis deux ans, Philéas Jaricot se dépensait à l'hôpital de la Charité ; en 1827, il fut choisi comme aumônier du grand Hôtel-Dieu de Lyon. Il ne tarda point à voir les dangers qui entouraient les jeunes Sœurs soumises à l'administration laïque.

Il organisa un noviciat avec les Règles qui subsistent encore aujourd'hui.

Au bout de trois années de travaux accablants et de difficultés sans nombre, Philéas mourut à 33 ans, le 26 février 1830, dans l'exercice de sa charge, victime de son zèle. Il demanda à être enterré au milieu de ses pauvres malades.